

# L'accaparement du pouvoir par une fraction de la société

Article paru dans le journal L'Humanité le 16 juin 2007

*Pour le sociologue Michel Koebel, il y a problème quand plus de 80 % des députés sont issus du pôle social dominant.*

**Quand l'Assemblée nationale est constituée d'élus majoritairement issus des mêmes catégories socioprofessionnelles, comme c'était le cas de la précédente et comme ce sera à l'évidence le cas de la prochaine, peut-on dire que les intérêts de toute la population sont représentés ?**

**Michel Koebel.** La plupart des élus, mais aussi des représentants des sciences politiques et même de la sociologie politique affirment qu'il ne faut pas confondre représentativité et représentation, que ce qui est demandé aux élus c'est d'être des représentants de l'ensemble du peuple et pas d'être une copie conforme du peuple selon divers critères. De mon point de vue et du point de vue sociologique, lorsque plus de 80 % des députés sont issus d'un même pôle social qui est le pôle dominant (soit à peu près 20 % de la population), ils ne peuvent pas, du moins pas d'une manière aussi naturelle qu'ils le pensent, représenter l'ensemble des intérêts présents dans les divers groupes sociaux. Dans notre façon de penser, de voir le monde et donc la politique, ce qui s'exprime avant tout c'est ce qui nous a construits dans l'enfance, l'appartenance sociale des parents, les conditions matérielles et culturelles d'existence, et aussi les conditions dans lesquelles nous vivons aujourd'hui. Nous avons davantage de relations avec les gens qui nous ressemblent, et nous en sommes d'autant plus influencés que nous n'en sommes pas conscients. Dans mes enquêtes des élus affirment qu'ils rencontrent le peuple. Mais comment se fait la rencontre ? L' élu n'entend pas une parole directe car les personnes qui s'adressent à lui sont généralement très respectueuses (ou parfois le contraire). Lui-même a des préoccupations et reçoit l'information à travers les filtres que constituent son appartenance sociale, ses catégories de pensées, sa façon d'être. Lorsque certains élus, conscients d'être un peu coupés de leurs électeurs, organisent ce qu'on appelle de la démocratie participative (qui n'est pas l'apanage de la gauche) avec des conseils d'habitants, de quartiers, etc., on s'aperçoit que les intervenants qui sont valorisés sont d'abord l' élu et le technicien spécialiste des dossiers présentés, ensuite les personnes qui ont un capital symbolique important comme le directeur d'école, le chef d'entreprise, le représentant associatif. Autre exemple : beaucoup d'élus, dans leurs permanences, prennent à coeur d'écouter les gens et ils essaient de résoudre leurs problèmes. Mais ils écoutent des doléances individuelles qu'ils traitent de manière individuelle alors qu'il s'agit peut-être de problèmes collectifs. Un élu qui n'a pas la conscience aiguë que ses propres conditions de vie induisent une certaine façon de penser ne peut créer les bases nécessaires à la reconnaissance des intérêts d'autres catégories que la sienne.

**Peut-on parler d'un accaparement du pouvoir par une catégorie ?**

**Michel Koebel.** Quand, outre la composition de l'Assemblée nationale, les maires des villes de plus de 3 500 habitants sont à plus de 66 % membres de la seule catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », on est quasiment, même si ce n'est pas une volonté délibérée, dans le cadre de l'accaparement du pouvoir par une fraction du peuple. C'est ce contre quoi s'érige notre Constitution. Selon l'article 3, la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par voie de référendum, « aucune section du peuple ni aucun individu » ne peut s'en attribuer l'exercice.

## **Quels mécanismes mènent à cette situation ?**

**Michel Koebel.** Ils sont de divers ordres. D'abord le mode de scrutin qui, pour les députés, favorise l'écrémage à la fois des petits partis et des catégories populaires, et mêmes moyennes. On ne peut quasiment plus être élu que lorsqu'on appartient, ou qu'on est présenté, par une formation politique dont la surface permet de bénéficier de moyens sur le plan médiatique et des réseaux de militants. Ensuite l'exercice du pouvoir lui-même, qui est de plus en plus compliqué, qui demande des compétences de haut niveau, dans le domaine de la communication mais également dans la gestion de dossiers très pointus, dans le management des collaborateurs directs, dans le développement de réseaux de soutien nationaux et maintenant européens. Enfin, compte aussi la représentation que se font les gens des différentes professions. C'est souvent la seule chose, avec le sexe et l'âge, qui est mise en avant par les candidats. La profession a un capital symbolique variable. Être avocat, médecin, chef d'entreprise donne du crédit dès le départ. Quand on est chômeur, ouvrier, employé, habitant de banlieue, on doit faire ses preuves. Cela amène ces personnes à se disqualifier elles-mêmes. C'est la catégorie des ouvriers et des employés qui compte le moins de candidats.

## **Les électeurs ne votent pas forcément pour quelqu'un qui leur ressemble...**

**Michel Koebel.** Le principe même de la démocratie représentative c'est de déléguer à d'autres une responsabilité, c'est en même temps une déresponsabilisation de l'électeur. Beaucoup de ceux qui se sont intéressés à la présidentielle disent maintenant : on va voir ce que va faire Nicolas Sarkozy, plaçant en lui toute la responsabilité. Et si des personnes des catégories populaires ont voté pour lui c'est parce que son programme à facettes multiples était agrémenté de mesures concrètes, facilement compréhensibles par le plus grand nombre : chacun a pu y trouver quelque chose qui pouvait l'intéresser, soit de manière très concrète (travailler plus pour gagner plus), soit de manière plus diffuse à travers quelques mesures phares prétendant par exemple résoudre le problème de la délinquance. Ces aspects concrets leur font oublier, pour le moment, les mesures qui vont à l'encontre de leur propre intérêt en favorisant les catégories les plus aisées c'est-à-dire le monde auquel il appartient.

Michel Koebel est l'auteur du livre *Le Pouvoir local ou la démocratie improbable*, les Éditions du Croquant (coll. Savoir/Agir), 2006.

**Entretien réalisé par Jacqueline Sellem**